

*Hugo Sigouin-Plasse, Avocat
Conseiller juridique
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3787
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : hsigouin-plasse@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com*

PAR SDE ET PAR COURRIER

Montréal, le 20 septembre 2011

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande de modifications de certaines conventions comptables
réglementaires
Dossier Régie : R-3773-2011
Notre dossier : 312-00497**

Chère consœur,

La présente fait suite à la réception de la demande d'intervention de SÉ-AQLPA dans le dossier mentionné en titre.

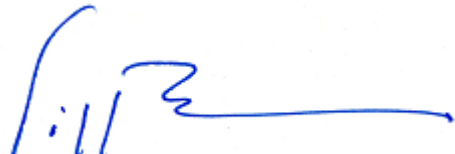
Gaz Métro informe la Régie qu'elle ne s'oppose pas à cette intervention.

Par ailleurs, Gaz Métro souligne que la demande d'intervention fait référence à plusieurs endroits, aux IFRS. À titre d'exemple, à la page 4 de la demande d'intervention, SÉ-AQLPA écrit : « Toutefois, les règles de l'IFRS (qui s'appliqueront dans quelques années à Gaz Métro) ... ».

Or, la demande dans le présent dossier ne traite aucunement des IFRS, celles-ci ne s'appliquant pas à Gaz Métro. Gaz Métro demande donc à la Régie de limiter le cadre d'intervention de SÉ-AQLPA aux seules modifications proposées dans le présent dossier, soit celles reposant sur un passage aux PCGR des États-Unis. Gaz Métro désire ainsi éviter que l'étude du présent dossier n'aborde la question d'un

passage hypothétique aux IFRS.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H. Sigouin-Plasse', with a long horizontal flourish extending to the right.

Hugo Sigouin-Plasse

HSP/mb